
Fiche d'identité

**LA CELLULE EMPLOIS SAISONNIERS DE LA BIEVRE (CESB)**

13, rue de la république BP 38270 Beaurepaire

tél. : 04 74 79 18 18 - 06 84 76 20 61

fax : 04 74 79 18 19

mail : sylvie@mlbievre.com**Portage juridique :** Service de la Mission Orientation Bièvre (MOB, mission locale)**Coordonnées de la structure porteuse :**

Mission d'Orientation de la Bièvre

Date de création : Service mis en place en 1997**Historique :** Depuis près de 10 ans, la Mission Locale de la Bièvre, propose un dispositif permettant au public d'accéder plus facilement et dans de meilleures conditions aux postes de saisonniers. En effet, les saisons offrent de larges possibilités pour travailler une grande partie de l'année en pouvant alterner entre saison touristique d'hiver dans les stations de la Région (de décembre à mars) et saison agricole sur le territoire (de mai à octobre).**Territoire :** 70 communes sur 5 Communautés de Communes du secteur de Bièvre Valloire.**Financement mobilisés :** Région, 5 Communautés de Communes de la Bièvre (CC Bièvre Est, CC Bièvre Liers, CC Chambarans, CC de Beaurepaire, CC Bièvre Toutes Aures).

Fonctionnement général

Les moyens : Une personne à temps partiel.**Support(s) de communication et promotion de la structure :****Quelles sont vos missions ? :**

La Cellule emplois saisonniers de la Bièvre (CESB) a pour mission de sensibiliser les jeunes de 16 à 25 ans sortis du circuit scolaire (et habitant le territoire de Bièvre Valloire), aux possibilités qu'offrent le travail saisonnier dans le tourisme et l'agriculture. La conseillère CESB les accompagne dans leur recherche d'emploi saisonnier grâce à un réseau de partenaires dense et des outils adaptés spécialement conçus pour répondre aux attentes des jeunes et les préparer le mieux possible en amont de la saison.

Emploi : Présentation générale d'une saison, des postes, des conditions de vie et de travail, préparation du CV, acquisition des techniques de recherche d'emploi (consultation des offres d'emplois, rédaction des lettres de motivation, sensibilisation au contact téléphonique et aux entretiens d'embauche, première organisation de sa recherche d'emploi), mise en relation avec nos partenaires, proposition d'outils spécifiques de découverte des emplois saisonniers, proposition de stages et actions d'évaluation, appui des candidatures auprès des employeurs, aide à la

mobilité, accompagnement dans l'emploi afin d'éviter les ruptures. Organisation d'informations collectives en avril en direction des étudiants.

Autres missions : Si le service du CESB mène une action exclusive sur l'emploi saisonnier, en revanche, la Mission locale de la Bièvre dont il dépend a des missions beaucoup plus étendues propres à toute Mission Locale.

Quels sont vos partenariats locaux ?:

Le Relais du Père Gaspard (foyer UMIJ), réseau Jeunes Emplois Mobilité Rhône-Alpes (pour les emplois du tourisme), AGRIJOB, dispositif PLACES (pour les emplois agricoles), Maison des saisonniers du Briançonnais, ANPE.

Quels sont vos partenariats nationaux ?: La maison des saisonniers du Bassin d'Arcachon, mais aussi le centre de ressources sur la pluriactivité et le travail saisonnier

L'accueil du public

Les horaires et la fréquence d'ouverture : Du mardi au vendredi, sur rendez-vous uniquement.

Outils d'accueil (guide, topos etc) : Plaquette sur les « jobs d'été », document d'information sur les saisons agricoles.

Public accueilli : Uniquement les jeunes de 16 à 25 ans du secteur, sortis du circuit scolaire (orientés par leur conseillère référente à la mission locale)

Quels sont vos freins ?:

Problèmes de logement - Problèmes de transport

Si le partenariat établi permet de proposer des offres logées, la problématique du logement reste toutefois très présente dans le cas d'une recherche de poste dans le Sud de la France, et plus généralement sur les Côtes méditerranéennes ou atlantiques.

La cellule Emplois Saisonniers de la Bièvre dispose d'un fond spécifique qui lui permet d'apporter un aide aux jeunes de son territoire pour se rendre en entretien ou à l'emploi (bon d'essence, billets de car ou de train).

Établissez vous des statistiques et de quel type ?

Oui, dans le cadre du suivi « Parcours », des statistiques sont régulièrement établies concernant le nombre de jeunes suivis sur le dispositif, partis en saison, en fonction de leur âge, sexe, niveau scolaire, etc...

Quelles sont les actions en place sur votre territoire ? :

La Mission locale de la Bièvre mène de nombreuses actions sur son territoire en direction de son public : santé, logement, vie quotidienne...

Une action est menée plus spécifiquement en direction des jeunes intéressées par la saison dans le cadre de la Cellule Emploi Saisonnier. Il s'agit d'outils de préparation à l'emploi saisonnier. Plate forme découverte des saisons courtes (3 jours) ou longues (5 à 10 jours), sortie découverte des saisons (1 journée).

Portés par ou préparé en collaboration avec le Relais du Père Gaspard, ces outils permettent de mesurer l'autonomie, la mobilité et la socialisation des jeunes.

Dans tous les cas, il s'agit de sortir le jeune de son contexte habituel en vue de travailler sur un aspect spécifique dans chacun des modules (éloignement, vie en collectivité, respect des consignes...). L'objectif final étant d'aider le jeune à trouver un contrat de travail.

Avez-vous d'autres projets ?

Développer des outils spécifiques collectifs de préparation à la saison et plus largement à la mobilité

**Le réseau national des structures locales d'accueil
et d'accompagnement du public saisonnier ou pluriactif**

Référent(e) :

Noms et prénom de la personne : Sylvie Charnier

De quels types d'informations aimeriez-vous disposer au sein du réseau ?

Lettre d'info type « les pluriactualités », infos partenaires, éventuellement offres d'emploi...

Adhérez-vous à la Charte de partenariat des structures d'accueil et d'accompagnement des saisonniers et pluriactifs et de leurs partenaires ?

non

Souhaitez-vous adhérer à l'association du réseau national ? *(en cours de constitution)*

oui

Commentaires :

Grand intérêt pour le réseau, mais difficulté à participer aux rencontres compte tenu de l'organisation de notre structure.